

**Assemblée générale des parents
Procès-verbal
Le mercredi 6 septembre 2023
19h00 à 20h00**

1. Accueil et prise de présence

Les personnes présentes ont signé leur présence

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Jocelyn Beaupré

Appuyé par : Marilyn Gosselin

3. Nomination d'une ou d'un secrétaire

Julie Cayer, directrice

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du 21 septembre 2022

Proposé par : Jocelyn Beaupré

Appuyé par : Stéphanie Demers-Dubuc

5. Lecture du rapport annuel du Conseil d'établissement 2022-2023

***Voir rapport déposé sur le portail école.**

Proposé par : Jocelyn Beaupré

Appuyé par : Marilyn Gosselin

6. Information – Rôles et responsabilités

Lecture du texte dans l'invitation de l'AGA

- a) Conseil d'établissement : 5 à 6 rencontres par année.
- b) Comité de parents du CSSRS : 1 rencontre par mois. Traite de sujets divers (EX : bâtiment, transferts administratifs, etc.)
- c) Organisme de participation des parents (OPP) OU Comité de parents bénévoles : Besoin d'un parent qui reprend le leadership de ce comité. Rebâtir la liste des bénévoles.
- d) Fondation : Levées de fond pour le programme Santé globale. Objectif de ramasser 15 000\$. Environ 6 rencontres par année. 1^e rencontre le 12 septembre à 19h.

7. Élections

Condition d'éligibilité pour être membre du Conseil d'établissement.

Avoir un enfant qui fréquente l'école et ne pas être membre du personnel scolaire

- a) Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection
Stéphanie Demers-Dubé
- b) Nomination de 2 scrutateurs (Ne peut pas être un membre en élection)
Julie Cayer et Stéphanie Demers-Dubé
- c) Élection des membres du Conseil d'établissement

Validation si les 4 membres ayant complétés une année sur deux de leur mandat ont un empêchement pour poursuivre une deuxième année.

3 POSTES – RESTE 1 AN AU MANDAT pour l'année 2023-24 PARENTS MEMBRES – 1 an de mandat de complété	Poursuite 2023-24	Empêchement
Marilyn Gosselin	OUI	
Jessica Roy	OUI	
Éveline Lapierre	OUI	
Parents substitut – 1 an de mandat complété Stéphanie Demers-Dubuc	OUI	

4 postes en élection pour 2023-2024 (Mandat de 2 ans)	
<i>Marylène Fournier</i>	<i>Se propose</i>
<i>Alexandra Michaud</i>	<i>Se propose (Par écrit)</i>
<i>Vincent Boutin</i>	<i>Se propose (Par écrit)</i>
<i>Sylvain Richard</i>	<i>Se propose</i>
<i>Jocelyn Beaupré</i>	<i>Se propose comme substitut</i>

d) Élection d'un représentant au comité de parents du CSSRS et d'un substitut
Sylvain Richard se propose

8. Formation d'un organisme de participation de parents (OPP) ou d'un comité de parents

Il est décidé que ce sera un comité de parents bénévoles. Madame Marilyn Gosselin se propose de s'en occuper. Une sollicitation des parents volontaires pour faire du bénévolat se fera lors de la rencontre de parents du 21 septembre prochain. Les parents de maternelle et 1^e année seront sollicités via l'enseignant de leur enfant.

9. Parole au public

- *Question sur l'avancement des travaux de la cour d'école. La directrice donne les informations en précisant où en sont rendu les travaux.*
- *Inquiétude en lien avec le trafic et le manque de courtoisie des automobilistes à la fin des classes.*
- *Question et inquiétude en lien avec le processus de fermeture d'une classe. La direction explique le processus.*

10. Date de la première rencontre du Conseil d'établissement

Le lundi 25 septembre 2023

11. Levée de l'Assemblée générale des parents

20h25